

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nos morts : M. Pierre Berclaz, M Camille Mariaux,  
M. l'Abbé Paul Blanc, Me Alex Mengis,  
M. le Dr Lucien Grobéty

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, tome 49, p. 231-238

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



## NOS MORTS

M<sup>e</sup> PIERRE BERCLAZ

Avocat

Sous-Préfet du District de Sierre

*M. Pierre Berclaz, décédé le 19 décembre 1950, était l'un des doyens parmi les anciens élèves de l'Abbaye. M. François de Preux trace dans les lignes suivantes un délicat portrait de « Monsieur l'avocat Berclaz ».*

Ainsi le nomme avec respect, chaque jour encore, toute une population de son District et de la Noble Contrée dont il descendait.

Le souvenir d'outre-tombe de sa silhouette, familière à tous, détache sa présence de la masse et en accuse le caractère comme un trait de pointe sèche.

Le grand âge, en inscrivant sa courbe sur ses larges épaules, n'avait pas réussi à altérer les lignes de sa personnalité.

C'est que M. Pierre Berclaz était issu d'une race forte et saine, reliée à ses terres familiales qu'il ne renia jamais.

D'un pas toujours alerte et pressé, scandé par sa canne à poignée d'argent — toujours la même et plus un compagnon qu'un appui — il créait l'abord facile par la bienveillance de son sourire.

Si un éclat de voix sonnait parfois, clair et spontané, dans la gaieté ou l'indignation, ce n'était que dans la répartition joyeuse de bon aloi ou dans le redressement d'une erreur de principe politique ou religieux.

Après ses premières études à l'Abbaye de St-Maurice, à Schwyz et à l'Ecole de Droit à Sion, il eut le privilège de faire son stage d'avocat dans l'étude réputée du conseiller national Victor de Chastonay dont Madame Berclaz est la nièce distinguée.

Gentilhomme toujours dans ses relations empreintes de courtoisie, sa popularité, dépouillée de toute démagogie,

était basée sur le respect voué au magistrat qu'il représentait, car il fut juge de commune, conseiller municipal, rapporteur près le Tribunal et sous-préfet.

Avocat, il plaidait la conciliation. Agent de la Caisse hypothécaire, puis de la Banque cantonale, il savait les besoins des gens de la campagne, car il aimait la terre et ne l'abandonna jamais. Magistrat, il avait le sens inné de la dignité et de la responsabilité. Homme politique, député, il défendait les intérêts supérieurs de son parti, sans égard pour les querelles de personnes.

Au-dessus de tous ces mandats dont il était revêtu par la totale confiance de ses concitoyens, toujours, il y avait l'homme de droiture et l'homme de travail sans relâche.

Et au-dessus de cet homme, il y avait surtout le chrétien qui jamais n'oublia sa destinée dernière et qui, à 92 ans, pouvait affronter la mort après l'avoir vaincue.

A sa digne épouse, nous présentons l'hommage de nos sentiments émus et respectueux, et que M. le chanoine Jean-Etienne Berclaz, Mlle Alice Berclaz et M. l'avocat Paul-Albert Berclaz et Madame soient assurés de nos pensées les meilleures.

François de PREUX

## M<sup>e</sup> CAMILLE MARIAUX

Avocat

Préposé aux Poursuites du District de Monthey

M<sup>e</sup> Camille Mariaux est décédé le 28 décembre 1950, à son domicile du Crochetan, à Monthey.

Cette triste nouvelle a causé une profonde émotion dans la cité et le district de Monthey où le cher défunt ne comptait que des amis.

Né à Mayen sur Vionnaz le 11 février 1891, il fit ses études classiques au Collège de St-Maurice, subit ses examens de maturité au Collège de Sion en 1910, puis suivit les cours de l'Université de Fribourg de 1911 à 1914. Il obtient son diplôme de notaire en octobre 1912 et celui d'avocat trois ans plus tard. De 1917 à 1921, il pratiqua le barreau, en collaboration avec M<sup>es</sup> Pierre Barman, Laurent Rey et Henri Bioley, dont l'étude, à Monthey, était très achalandée.

Nommé par le Conseil d'Etat, en 1922, Préposé aux Poursuites du district de Monthey, il exerça pendant 29 ans ces délicates fonctions. Nous savons avec quelle ardeur il se dépensa, à maintes reprises, pour arranger des situations jugées critiques. M. C. Mariaux était doué d'une volonté

peu commune et d'une vive intelligence. Chacun appréciait ses qualités de juriste. La réflexion d'un brillant juriste et homme d'Etat vaudois, Antoine Vodoz, écrite il y a 25 ans, à l'époque de ses études, peut être appliquée à M<sup>e</sup> Mariaux : « Acquérir, par une culture lente et profonde de la science juridique et par une culture morale semblable, le sentiment, le sens aigu du juste et de l'injuste, voilà l'idéal du juriste. »

Sous une apparente rudesse, il cachait un cœur d'or et une sensibilité très délicate. Le cher disparu garda toute sa vie un profond respect pour sa vénérable mère. Il avait le culte de cette grande réalité qu'est la famille. A Monthey et à Morgins, durant la saison d'été, nous avons souvent été le témoin de ses réflexions et de ses sentiments sur son attachement à l'Eglise, à la famille et à son pays.

Homme de croyance, M<sup>e</sup> Camille Mariaux était un catholique qui ne cache pas son drapeau.

Sur le plan politique, il défendait ses idées avec fierté. En sa qualité de mandataire du parti conservateur, il fut tour à tour vice-juge de la Commune de Monthey, conseiller communal de 1924 à 1940 et membre du Conseil général. En toutes circonstances, il s'imposa par son bon sens et la droiture de son jugement.

M<sup>e</sup> Camille Mariaux eut l'honneur et la joie d'exprimer, le 13 décembre 1936, à St-Maurice, les félicitations du district de Monthey à M. le Conseiller d'Etat Maurice Troillet, élu six jours plus tôt, par un vote remarquable, Président du Conseil National. Cette journée du vendredi 13 décembre resta profondément marquée dans le cœur et dans l'esprit de M. Mariaux et de ses amis montheyens.

Les sociétés montheyennes bénéficièrent largement de son esprit d'initiative et de ses précieux conseils. De 1926 à 1928, il présida la « Lyre Montheyenne ». Il garda toute sa vie un attachement indéfectible ce corps de musique et à ses membres. Il se faisait un plaisir de participer régulièrement à ses diverses manifestations. S'intéressant à l'histoire de son canton, il était un membre fidèle de la Société d'Histoire du Valais romand.

Chasseur émérite, il aimait à parcourir les forêts, les pâturages et les montagnes de la région. La « Diana » et la « Société des carabiniers de Monthey » perdent en lui un membre aussi zélé que compétent. Ce patriote, avec quel amour n'a-t-il pas pratiqué le tir, notre sport national !

Jeune étudiant, il porta avec enthousiasme les couleurs de l'Agaunia et de la Rhodania, puis celles de la Sarinia à l'Université de Fribourg.

Lorsque les souffrances éprouvèrent cet homme robuste et vaillant, les siens passèrent par des alternatives de crainte et d'espoir. M. Camille Mariaux eut le bonheur d'être entouré par une compagne admirable de courage et de dévouement, par des enfants qui sont inconsolables de la perte d'un père qu'ils chérissaient. Pendant sa maladie, M. Mariaux fit preuve d'un courage exceptionnel. Dans

quelle mesure connut-il la gravité de son mal, il est difficile de s'en rendre compte, mais il se prépara à la mort en bon chrétien qu'il était et, quand il la vit venir, l'accepta avec sérénité et reçut de Dieu la grâce de s'éteindre paisiblement, entouré de sa femme et de ses enfants.

Les obsèques de M. Camille Mariaux furent particulièrement touchantes. L'imposant cortège funèbre était conduit par la « Lyre Montheysanne ». Une foule de parents, de prêtres, d'amis, de députés et de présidents de commune, de délégués des autorités et des sociétés, vinrent rendre un dernier hommage et dire un émouvant adieu à celui qui avait été sur terre un homme de grand cœur.

Son ensevelissement, en ce dernier dimanche de décembre 1950, fut un beau témoignage de l'affectueuse sympathie dont l'entourait toute la population, qui l'accompagna pieusement au cimetière de la paroisse de Monthey qu'il aimait.

Joseph-Marie DETORRENTE

### M. l'Abbé PAUL BLANC

Dans l'église de Compesières (Genève), le mardi 2 janvier, un nombreux clergé et un très grand nombre de fidèles rendaient un dernier hommage à M. l'abbé Paul Blanc, mort à l'Hôpital cantonal, muni des sacrements, le 29 décembre, à l'âge de 67 ans et sept mois, après une intervention chirurgicale urgente, mais qui fut vaine.

On notait la présence de Mgr Petit, Vicaire Général, des archiprêtres de Genève et de Carouge, de nombreux ecclésiastiques et magistrats.

La messe de sépulture fut célébrée par Mgr Comte, curé de Confignon, assisté de M. l'abbé H. Blanc, curé de Bernex, cousin du défunt, et de M. l'abbé P. Blanc, vicaire à Sainte-Clotilde, son neveu.

M. l'abbé Blanc était né le 29 mai 1883, à Saconnex-d'Arve. Il était l'avant-dernier d'une belle et nombreuse famille de six enfants. Il était le neveu de M. l'abbé Alph. Blanc, mort curé de Nyon, le frère de l'avocat M<sup>c</sup> Ch. Blanc, l'oncle de M. l'abbé P. Blanc, vicaire à Ste-Clotilde, et le cousin de M. l'abbé H. Blanc, curé de Bernex, et de Mgr Comte, curé de Confignon.

Il fit ses études littéraires aux Collèges d'Evian et de St-Maurice, puis entra au Grand-Séminaire de Fribourg. C'est là qu'il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1907, par Mgr Paccolat, Abbé-Evêque de St-Maurice, qui suppléait Mgr Déruaz malade.

Successivement vicaire à Nyon, à Carouge, professeur à Estavayer, vicaire à Notre-Dame, à Sainte-Clotilde, curé de La Plaine, chapelain à Bellefaux (Fribourg) et à Jussy (Genève), mais beaucoup plus tard, il fut brusquement enlevé au ministère ordinaire. Une entorse au pied, compliquée d'un dangereux et profond coup de froid, entraîna l'amputation du pied malade le 30 mai 1928, et l'abbé Blanc

fut aux portes de la mort. Enfin hors de danger et sa convalescence achevée, M. Blanc retrouva tout son zèle, son besoin d'agir et, malgré son infirmité, courageusement, il se fit prédicateur et se mit à la disposition de ses confrères. Il est peu de paroisses des cantons de Genève et de Vaud qui ne l'aient entendu à l'occasion d'une fête, d'un triduum, d'une retraite, d'un carême ou d'un remplacement de prêtre malade ou en vacances. A Fribourg, plusieurs paroisses, surtout Châtel-Saint-Denis, le connaissent bien, comme beaucoup de paroisses avoisinantes de la Haute-Savoie et de l'Ain. Sa prédication était très soignée et toujours écrite entièrement. Grand liseur, il ne cessait de se renouveler, de chercher à être toujours plus près de ses différents auditoires. Il suivait avec ardeur le mouvement de rénovation du ministère paroissial et de la vie liturgique.

Son attachement à sa paroisse d'origine, sa commune, son canton, à l'histoire de l'Eglise dans son pays, à sa famille, à chacun des membres et au passé de cette belle famille, était touchant. Volontiers, avec des amis, il se confiait, s'animait, s'emportait même et ne retenait point ses souvenirs et ceux qu'il avait recueillis de ses aînés. L'une de ces dernières années, il voulut encore revoir l'Abbaye de St-Maurice, où il fut accueilli par S. Exc. Mgr Haller qui le comptait parmi ses amis.

Depuis plusieurs mois, sa santé déclinait. Cependant, il resta fidèle à sa tâche jusqu'au bout puisqu'il fut encore confesseur et prédicateur à l'occasion de la dernière fête de Noël. Prompt, généreux de son temps et de ses forces, facilement enthousiaste, consciencieux dans son ministère et particulièrement dans celui qu'exigent les malades où quelques refus le laissaient douloureusement inquiet, toujours sensible et pour cela aussi aisément irritable que joyeux, mais surtout longuement éprouvé de mille manières, tel fut le cher abbé Blanc. Il repose maintenant dans la paix du cimetière de sa paroisse natale, à l'ombre de la chère église de son baptême et de sa première messe, l'église toujours aimée des siens et où toujours ils trouveront, associée à leurs souvenirs, leur vraie consolation.

Henri CARLIER (†)

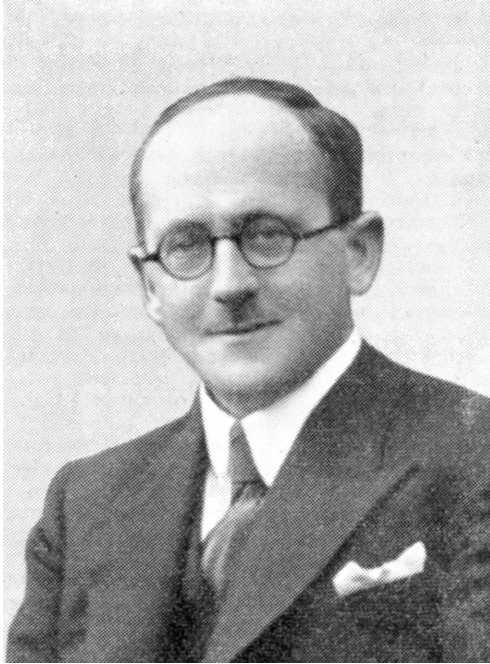
## M<sup>e</sup> ALEX MENGIS

Avocat

Préposé aux poursuites du District de Viège

Alex Mengis, préposé aux poursuites et faillites du district de Viège, âgé de 54 ans seulement, a été enseveli en terre consacrée le jour des Rois. Une foule extraordinairement nombreuse, accourue de près et de loin, parmi laquelle on remarquait les représentants des plus hautes autorités du pays et d'un grand nombre de communes, notamment M. Joseph Escher, conseiller fédéral, a tenu à

lui rendre les derniers devoirs. Quand la société de musique « Vispe », dont il fut de longues années un membre fidèle, a joué l'émouvant cantique « Plus près de toi, mon Dieu », plus d'un œil s'est mouillé, car le défunt était un homme très bon, doué de rares qualités.



Après avoir obtenu sa maturité à St-Maurice en 1917, le jeune homme plein de dons et de promesses étudia le droit aux Universités de Fribourg, Berne et Paris. Puis il s'établit comme avocat, notaire et rapporteur à Viège où il trouva en Denise Wyer, une épouse parfaite et compréhensive.

En 1928, A. Mengis devint député du district de Viège ; en 1930, préposé aux poursuites et faillites de ce même district et, dès 1933, officier d'état-civil de la commune de Viège. En 1929, cet homme à la politique honnête et droite, fidèle aux principes du parti catholique-conservateur, fut élu au Conseil communal, et, en 1937, proclamé président de notre petite cité industrielle alors en plein essor. Il

remplaçait dans ces fonctions M. Karl Anthamatten qui venait d'être nommé au Conseil d'Etat. C'est dans un esprit large et impartial que le défunt assumait, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1945, cette charge lourde de responsabilités.

La commune de Viège perd en Alex Mengis un citoyen honnête et loyal, un homme généreux et bon ; le district de Viège perd en lui un fonctionnaire consciencieux et actif qui, à l'égard des plus pauvres, s'acquittait avec beaucoup de délicatesse et de compréhension de sa tâche difficile de préposé aux poursuites. Sa femme et ses trois enfants perdent en lui un époux et un père fidèle.

Que sa noble âme, purifiée par les longues souffrances de ces dernières années, repose dans la paix du Seigneur, cette paix qu'Alex aimait tant et qui lui a valu dans le fidèle souvenir de tous ses concitoyens, affection estime et considération.

Repose en paix, mon cher Alex.

Charles IMBODEN

### Le Dr LUCIEN GROBÉTY

Le 10 janvier, une foule recueillie d'amis, accourus plus particulièrement nombreux du Jura et de Fribourg, prenait part, en l'église de Montreux, à l'office solennel de sépulture de M. le Docteur Lucien Grobéty, médecin-dentiste, et l'accompagnait au paisible cimetière de Troches, sur Territet, qu'à la manière du poète Rainer Maria Rilke, il s'était choisi lui-même comme une solitude aimée pour son dernier repos. M. le Docteur Grobéty n'avait pas eu besoin d'un long séjour à Territet pour se concilier la sympathie de sa nouvelle paroisse d'adoption, qui lui fit une émouvante sépulture. Chrétien de vieille roche, père exemplaire d'une famille de 11 enfants, homme de conviction et d'idéal, il avait su s'imposer partout en se donnant entièrement et presque scrupuleusement à sa famille, à son travail et aux œuvres d'apostolat. Il avait trouvé le secret d'alimenter ses énergies spirituelles aux sources d'une pratique religieuse intense et d'une profonde vie intérieure.

C'est la formule virilement catholique que, jeune homme, il était venu apprendre au Collège de St-Maurice, puis à celui d'Einsiedeln, et qu'il appliqua toujours sans respect humain, mais non sans une certaine fougue, tout au long d'une vie féconde, hélas ! trop tôt tronquée.

Ses goûts l'avaient orienté vers la médecine dentaire qu'il étudia aux Universités de Fribourg, de Berne, puis de Genève où il obtint en 1919 son diplôme d'Etat. Rentré dans son Jura natal, il trouva, cette même année, au Noirmont, en la personne de Mlle Jeanne Maître, l'épouse dont la douceur sut doubler de souriante bonté cette nature énergique.

M. Grobéty inaugura sa carrière de médecin-dentiste à Moutier (J. B.). Plus impérieusement encore que nos



milieux catholiques, les milieux de Diaspora sollicitent l'apport de toutes les bonnes volontés et l'esprit de dévouement. Son besoin d'action, son ardeur et sa générosité trouvèrent donc aisément à se dépenser au service de la paroisse et des pauvres, et il fut de cette équipe de chrétiens décidés auxquels les Souverains Pontifes confient la tâche de seconder l'action du prêtre.

Dix ans plus tard, les soucis d'une famille grandissante à qui il désirait assurer une instruction et une éducation religieuse plus poussée, l'engagèrent à se fixer à Fribourg. Il trouvait là pour lui-même un champ plus vaste d'activité professionnelle et de dévouement aux œuvres catholiques. Il fut un membre très zélé des Conférences de St-Vincent de Paul, et l'une de ses grandes joies était d'ouvrir sa maison à ses amis prêtres et religieux, afin d'aborder avec eux les problèmes religieux et spirituels qui le passionnaient.

Il passait régulièrement ses vacances avec sa famille dans son chalet de Chamby sur Montreux ; d'ailleurs, pour un tempérament ardent comme le sien, « vacances » ne signifiait pas « douce farniente », mais était synonyme d'activité délassante. Animant et guidant les loisirs de ses grands fils, il se mit, par exemple, à construire avec eux un canot-automobile, dont la formule entièrement de sa conception obtint à plusieurs reprises un retentissant succès aux courses nautiques de Genève.

C'est peut-être cette passion de l'invention et de la construction automobile qui l'inclina à choisir définitivement les rives du Léman, lorsqu'après un travail harassant de 20 ans à Fribourg, sentant la fatigue et la maladie le miner, il laissa son cabinet dentaire à ses fils et vint se retirer avec sa famille à Territet. Il ne devait guère jouir de ce repos bien mérité. Lorsque, en automne dernier, la maladie le terrassa, il eut le calme courage de ne point laisser deviner aux siens ses inquiétudes. Il ne se faisait cependant pas d'illusion sur la gravité de son cas, et M. le Curé de Montreux nous disait avec quelle sérénité et quel héroïsme il régla ses affaires spirituelles et fit le sacrifice de sa vie, avant de se soumettre à une intervention chirurgicale déjà désespérée ; avec quelle foi tranquille aussi il parla du ciel où il pourrait, encore plus efficacement qu'ici-bas, aimer et soutenir sa chère et si attachante famille. A son admirable épouse, à ses nombreux enfants si édifiants et si vaillants dans leur épreuve et leur chrétienne résignation, nous disons le souvenir ému de ses amis et condisciples et l'assurance de notre profonde et religieuse sympathie.

AMICUS